



ATTESTATION DE FORMULE LIANT/GRANULAT VALIDEE N°202405E

Après examen du rapport d'essais produit par le laboratoire accrédité **CRDA**, présenté sous la référence :

n°2021-05-V2 en date du **22/02/2024**

L'association Construire en Chanvre, atteste que la formule liant / granulat, mentionnée ci-dessous :

Constituants	Dénominations	Dosages*
Granulat chanvre bâtiment	CHENEVOTTE STANDARD BATIMENT (Chanvre Mellois - n° label 001/006/001)	*91 kg
Liant	TRADECO HL 3,5 (CESA)	*500 kg
Eau		*560 litres

* paramètres indiqués pour obtenir 1 m³ de béton ou mortier de chanvre par les fabricants de matériaux

Constitue une formule validée au sens des Règles Professionnelles version 2012, pour l'application ou les applications suivante(s) :

ENDUIT

Attestation établie par : **Construire en Chanvre** représenté par Philippe LAMARQUE (Président) sur avis de la commission de validation des formules.

A l'attention de : **CESA – Chaux et Enduits de Saint Astier**
La Jarthe
24 110 SAINT ASTIER

SARL Chanvre Mellois
9 route de Bois Renard
79 190 MELLERAN

Documents de référence :

- Règles Professionnelles d'exécution d'ouvrages en béton et mortiers de chanvre – version 2012
- Référentiel du label « granulat chanvre construction »
- Protocoles d'essais pour la mesure des performances seuils des bétons de chanvre

Conditions d'utilisation : Cette attestation ne constitue pas à elle seule une preuve de validité de la formule. Elle est à considérer comme la matérialisation de la vérification par Construire en Chanvre pour assurer que le rapport présenté a bien été rédigé en conformité avec les protocoles d'essais en vigueur, par un laboratoire accrédité. A ce titre, elle n'entraîne en aucun cas un transfert de la responsabilité des fabricants de liant et de granulat chanvre qui sont propriétaires et chargés de la diffusion du présent document.

Construire en Chanvre

Association régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901 – SIREN 438812901
140 rue Chevaleret – 75013 PARIS – www.construire-en-chanvre.fr